

## A propos du Centenaire de l'Armistice en 2018

Par Christian FERAULT

Il y a un peu plus d'un an paraissait, à l'occasion de son Centenaire, notre ouvrage « La Première Guerre mondiale vécue à Lignièrès-la-Doucèlle et à Orgères » dans l'Avant-propos duquel nous écrivions accueillir avec reconnaissance les observations qui nous seraient communiquées. Il est temps aujourd'hui de les indiquer, ainsi que des informations recueillies depuis par nous-même.

- Page 24, nous évoquions « *la présence de l'abbé EUZENNE, curé de la paroisse, ainsi que celle d'un autre prêtre du nom de PERUIS, peut-être alors vicaire* » lors de l'inauguration du Monument aux Morts de Lignièrès-la-Doucèlle.

On le confirme en précisant qu'Adolphe EUZENNE, né à Chevaigné le 18 juin 1844, vicaire à La Poôté [Saint-Pierre-des-Nids] du 11 mars 1870 au 26 décembre 1884, a été curé de Lignièrès du 26 décembre 1884 jusqu'à son décès en 1923.

Quant au vicaire Albert PERUIS (ou plutôt PERVIS) on ignore ses origine et moment d'arrivée. Son départ a eu lieu en 1923 avec une nomination à la Trinité de Château-Gontier.

- Page 24 encore, nous disions ne pas connaître le coût et le mode de financement de ce même Monument – inauguré en 1922 – en raison de la destruction des documents municipaux par le feu mis par les Allemands en 1944.
- Or le site « Pierres de Mémoire » fournit les éléments qui faisaient défaut.

*« Le 1<sup>er</sup> mai 1921, le Conseil municipal convoqué par le maire Monsieur MAURY, prit la décision d'élever ce monument à la mémoire des enfants du pays. D'un coût de 13 500 francs, son financement fut assuré par dix souscripteurs qui versèrent 7 500 francs, la municipalité, de son côté, vota un crédit de 6 000 francs pour compléter la somme. La bénédiction et l'inauguration donnèrent lieu à des festivités qui se déroulèrent le dimanche 30 avril 1922 ».*

Le sculpteur de l'œuvre a été Eugène-Désiré PIRON (1875-1928) et l'entrepreneur des travaux Isidore BAZIN de Laval.

Il y a donc lieu de modifier en conséquence page 162 la première phrase avec 30 avril au lieu de 11 novembre et de retirer « *selon toute vraisemblance* ».

Enfin différentes « coquilles » ont été repérées grâce à la sagacité de lecteurs... ou à une nouvelle vigilance de l'auteur :

- page 8, 8<sup>e</sup> ligne : le trait d'union est inutile,  
23<sup>e</sup> ligne : lire pas au lieu de par,
- page 17, 2<sup>e</sup> ligne : lire 28 juin et non 29,
- page 19, 21<sup>e</sup> ligne : le 25 octobre 1917... au lieu de 2017 !!

Avec un merci spécial à Chantal et Stéphane LEGENDRE et à notre amie Solange LEPRON, maire-déléguée de Les Chapelles.

\*\*\*

Par ailleurs, plusieurs familles de victimes du conflit étant encore sur Lignièrès-Orgères, il ne sera jamais trop tard pour apporter ajouts et compléments ou produire des pièces ayant trait à ces si tragiques événements. , toute initiative fondée étant bienvenue pour l'Histoire.

\* \*

\*